

MASTER 2 HRU

Habitat et renouvellement urbain (Parcours en Apprentissage)

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec plaisir dans votre école, l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. Dans ce livret, vous trouverez de nombreuses informations sur un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines. Composante commune à deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, l'École d'Urbanisme de Paris fait partie du Campus Descartes où sont présents nos principaux partenaires d'enseignement et de recherche, dont l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, des écoles d'ingénieurs, des départements universitaires et de nombreux laboratoires qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse.

Dans ce contexte, l'EUP vous offre un ensemble de formations très complet qui couvre de nombreux domaines dans lesquels vous ferez à terme tout ou partie de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-nes aux horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application, vous accompagneront. Reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, ils et elles mettent à votre disposition une diversité de parcours et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est là pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus.

Cette année sera extraordinaire après la crise sanitaire qui a confiné une grande partie de la planète, nous forçant à habiter différemment les territoires de nos vies. En accentuant les défis auxquels sont confrontés les espaces urbains, cette crise nous oblige à repenser la manière de les concevoir et de contribuer à les organiser.

Vous avez ici l'occasion de faire de votre année un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel riche et enthousiasmant. Pour cela, profitez de l'ensemble des opportunités que vous offre l'École d'Urbanisme de Paris, et agissez en futures professionnelles soucieux-ses, à la fois de notre institution commune, et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2021-2022.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	3
Journée Grand Paris	4
Chaire « Aménager le Grand Paris »	4
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »	5
1 Master 2 HRU – Habitat et Renouvellement urbain	7
1.1 Programme pédagogique.....	8
1.2 Emploi du temps des activités pédagogiques.....	12
1.3 Description de modules.....	13
1.4 Calendrier général de formation en apprentissage 2021-2022.....	20
2 Informations Générales - École d'Urbanisme de Paris	21
2.1 Équipe enseignante.....	22
2.2 Équipe administrative.....	27
2.3 Vie étudiante / Informations pratiques.....	28
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	28
▪ Études et handicaps.....	28
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	29
▪ Environnement numérique de travail (ENT)	29
▪ Salles informatiques.....	29
▪ Ressources documentaires	29
▪ Aides financières	30
▪ Restauration.....	30
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	31
2.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	32
2.5 Venir à l'EUP.....	35

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenue, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

JOURNÉE GRAND PARIS

JANVIER 2022 – 11^E ÉDITION

Coordination : Daniel BEHAR

Rendez-vous très attendu par les spécialistes de la question, la Journée Grand Paris permet chaque année de faire le point sur les évolutions de l'organisation et de l'aménagement du Grand Paris. Elle mobilise élu-es, technicien-n-es, chercheur-euses et expert-es ayant des vues et des analyses diverses. Elle réunit ainsi plusieurs centaines de participant-es et aboutit à la diffusion de synthèses et articles.



De gauche à droite : Daniel Behar, Journée Grand Paris 2018. Table ronde 3, Journée Grand Paris 2018. © École d'Urbanisme de Paris.

CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

▪ ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

▪ ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTs (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :

- Cinq membres fondateurs de la Chaire : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
- Une dizaine de partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, la Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région (ex institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



▪ QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

▪ QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

MASTER 2

Habitat et Renouvellement urbain (parcours en apprentissage)

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenksi@univ-eiffel.fr)

Responsables du parcours Habitat et Renouvellement urbain :

Jean-Claude DRIANT (driant@u-pec.fr)

Françoise NAVARRE (navarre@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique du M2 HRU :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

1.1 PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le parcours HRU – Habitat et Renouveau urbain est un parcours de master proposé *exclusivement* en apprentissage (avec l'UPEC.CFA).

APPRENTISSAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTI-ES :

Les étudiant·es en situation d'apprentissage sont des salarié·es en formation, effectuant des missions dans le secteur de l'habitat et du renouvellement urbain. Leur formation se déroule ainsi à la fois chez ces employeurs et au sein de l'université.

Comme dans toute formation de ce type, les apprenti·es sont **doublement accompagnés** :

- **Par un·e tuteur ou tutrice pédagogique**, universitaire membre de l'équipe enseignante du Master, qui constitue leur interlocuteur·trice privilégié·e dans le parcours de formation et qui assure la direction du mémoire de fin d'études.
- **Par un·e maître·sse d'apprentissage**, chez l'employeur, qui a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti·e de ses compétences professionnelles.

Le tuteur ou la tutrice pédagogique effectue deux **visites** chez l'employeur au cours de l'année et **rencontre** à cette occasion le maître ou la maîtresse d'apprentissage.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique du Master organise en début d'année universitaire une **réunion d'échange** avec l'ensemble des maîtres et maîtresses d'apprentissage.

Tout ce qui concerne les contrats d'apprentissage est **géré par le centre de formation par l'apprentissage (UPEC CFA)**, qui assure l'ensemble des relations avec les services de ressources humaines des employeurs.

Tout ce qui concerne les contrats d'apprentissage est **géré par le centre de formation par l'apprentissage (UPEC CFA)** qui assure l'ensemble des relations avec les services de ressources humaines des employeurs.

Un **conseil de perfectionnement** composé de représentant·es d'instances nationales et régionales du secteur accompagne le Master et émet des recommandations pour son évolution. Il rencontre les étudiant·es une fois par an.

SEMAINES DE DÉMARRAGE :

La formation comprend un module introductif de deux semaines, qui précède deux semaines d'activités à plein temps en entreprise.

Outre quelques moments collectifs (conférences, visites, etc.) proposés à tous et toutes les nouveaux et nouvelles étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris au cours de la première semaine, ce module de démarrage comporte quatre types d'activités :

Une présentation générale du mode d'organisation de la formation en apprentissage : qui fait quoi ? quand ? comment ? etc. (CFA, université, employeur, etc.).

- Des journées d'initiation/introduction aux grandes lignes des politiques et acteurs de l'habitat et du renouvellement urbain.
- Des visites contribuant à familiariser les apprenti·es à la diversité des situations professionnelles et au contexte francilien de l'habitat.

- Des rencontres avec des professionnel·les du secteur ; ancien·es diplômé·es de la formation pour l'essentiel.
- Des séquences d'initiation et d'accompagnement méthodologique adaptées aux nécessités et attentes des étudiant·es (Excel, QGIS, PowerPoint, expression orale, etc.).

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNALISANT :

Chaque module alterne séances d'enseignement et journées thématiques mobilisant des intervenant·es extérieur·es, professionnel·les du secteur ou chercheur·euses. Ces journées thématiques peuvent comprendre des visites de terrain.

Ces enseignements ont lieu le jeudi et le vendredi, durant 12 semaines par semestre.

Les modules M1 à M3 seront organisés au cours du premier semestre ; les modules M4 à M6 au cours du second.

▪ MODULE M1 : RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE

→ Responsable : Christine LELÉVRIER

▪ MODULE M2 : LE LOGEMENT SOCIAL

→ Responsable : Jean-Claude DRIANT

▪ MODULE M3 : SOCIOLOGIE DE L'HABITAT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

→ Responsable : Christine LELÉVRIER

▪ MODULE M4 : MARCHÉS DU LOGEMENT ET ACTEURS PRIVÉS

→ Responsable : Jean-Claude DRIANT

▪ MODULE M5 : ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DU LOGEMENT

→ Responsable : Sabri BENDIMERAD

▪ MODULE M6 : ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, TRAJECTOIRES ET MOBILITÉS

→ Responsable : Camille GARDESSE

JOURNÉES MÉTIERS ET MÉTHODES :

Au premier semestre est programmée une journée consacrée à un échange entre les apprenti·es autour de leurs métiers respectifs et des compétences développées dans leurs domaines d'intervention. Elle donne lieu à des présentations orales des activités et insertions professionnelles de chacune.

Au second semestre, sont prévues deux journées dites de « méthodes », au cours desquelles sont proposées des séquences comportant des initiations à l'usage de méthodes de conception, d'analyse ou de restitution des connaissances.

Pour chacune de ces deux journées, il est proposé un choix entre deux ou trois domaines permettant aux apprenti·es de se diriger vers les outils dont ils ont le plus besoin.

La liste de ces domaines n'est pas arrêtée à ce jour, mais à titre d'exemples peuvent être cités les thèmes suivants :

- Expression orale
- InDesign
- Statistiques descriptives
- Cartographie thématique
- Conduite et analyse d'entretiens, etc.

INITIATION AUX BILANS D'OPÉRATEURS :

Au premier semestre, un module de neuf heures est consacré à une initiation aux dimensions économiques et financières de l'aménagement : les bilans de l'aménageur et du promoteur. Il est pris en charge par des professionnel·les du domaine.

MODULES DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

▪ **MODULE MO1 : ÉTUDE ET INGÉNIERIE PROFESSIONNELLE**

→ **Coordination :** Françoise NAVARRE

▪ **MODULE MO2 : TRAVAUX COLLECTIFS INTENSIFS EN WORKSHOP**

→ **Coordination :** Claire CARRIOU et Camille GARDESSE

Durant les workshops, les apprenti·es sont réparti·es en deux ou trois sous-groupes de huit à 10 personnes travaillant sur le même terrain d'étude — une ville française, en dehors de l'Île-de-France généralement —, mais à partir de problématiques différentes. Ces workshops se déroulent durant une semaine, précédée de séances de préparation avec les membres de l'équipe pédagogique. Ce format intensif a lieu deux fois dans l'année universitaire.

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES :

Le mémoire de fin d'études comporte un rapport d'activités et un bref travail de recherche personnel. Son élaboration est effectuée sous la direction du tuteur ou de la tutrice pédagogique.

Le rapport d'activité est l'élément principal de la valorisation de l'activité en entreprise. Il s'agit d'un bilan individuel détaillé de l'expérience en entreprise. Il rend en particulier compte, de façon réflexive, de l'essentiel des missions accomplies durant l'année, ainsi que de la montée en compétences qu'elles ont occasionnée. Il en souligne l'articulation avec la formation au sein du Master et avec le projet professionnel de l'apprenti·e.

Le travail de recherche, au format d'un article d'une vingtaine de pages, porte sur un sujet choisi en accord avec le tuteur ou la tutrice pédagogique. Cet article est construit à partir d'une problématique originale, et la réflexion s'appuie sur un matériau empirique adapté, ainsi que sur des références bibliographiques permettant de la resituer.

Des séances d'accompagnement collectif de la démarche individuelle d'élaboration du mémoire ont lieu au cours de l'année. À la fin du premier semestre, les apprenti·es doivent avoir engagé la préparation de leur mémoire de fin d'études en ayant rédigé un projet pour l'article de recherche et amorcé la rédaction de leur rapport d'activité. Ce travail de préfiguration fait l'objet d'une évaluation.

Le mémoire donne lieu à la remise d'un document écrit d'une quarantaine de pages au total et à une soutenance orale publique. Le jury est composé de trois personnes. Le tuteur ou la tutrice pédagogique et le maître ou la maîtresse d'apprentissage en sont membres de droit

TABLEAU DES ECTS ET MODALITÉS DE VALIDATION :

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

SEMESTRE 1 (S3)	
Module introductif	4
Renouvellement urbain et politique de la ville	5
Le logement social	5
Sociologie de l'habitat et des pratiques professionnelles	5
Étude et ingénierie professionnelle	5
Workshop	4
Préfiguration du mémoire	2
TOTAL	30

SEMESTRE 2 (S4)	
Marchés du logement et acteurs privés	5
Architecture et maîtrise d'ouvrage du logement	5
Évolutions sociodémographiques, trajectoires, mobilités	5
Étude et ingénierie professionnelle	5
Workshop	4
Mémoire de fin d'études	6
TOTAL	30

Chaque unité d'enseignement (UE) présente dans ce tableau donne lieu à une validation par une note sur 20.

À l'exception du mémoire, toutes les validations se font par contrôle continu selon des règles fixées par chaque responsable de module ou workshop.

Les compensations se font à l'échelle du semestre, entre les modules.

Seul le mémoire de fin d'études ne donne droit ni à compensation, ni à rattrapage.

Une note plancher de 7/20 s'applique à toutes les validations. Les notes comprises entre 7 et 10 peuvent être rattrapées à la demande de l'apprenti.e.

1.2 EMPLOI DU TEMPS DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Toutes les journées à l'université sont des journées de sept heures travaillées. Lorsqu'elles comportent deux enseignements de trois heures, s'y ajoute une heure de travail personnel et collectif.

SEMESTRE 1		JEUDI			
Dates	9h30-12h30	12h30-13h30	13h30-16h30		16h-18h
			13h30-15h30		
21/10-22/10	Logt social		Étude & ingénierie		
28/10-29/10	RU et Pol. de la ville		Étude & ingénierie		
04/11-05/11	RU et Pol. de la ville				
11/11-12/11	Férié				
18/11-19/11	Logt social		Bilan aménageur 1		
25/11-26/11	RU et Pol. de la ville				
02/12-03/12	Étude & ingénierie				
09/12-10/12	Étude & ingénierie		Logt social		Prépa. workshop
16/12-17/12	Étude & ingénierie		Logt social		
06/01-07/01	Socio. & pratiques				
13/01-14/01	Socio. & pratiques				Prépa. workshop
20/01-21/01	Socio. & pratiques				

VENDREDI				
9h30-12h30	12h30-13h30	13h30-16h30		16h-18h
		13h30-15h30		
RU et Pol. de la ville				
RU et Pol. de la ville		Logt social		
Étude & ingénierie				
Étude & ingénierie				
Logt social				
Bilan aménageur 2, 3, 4				
Logt social				
Socio. & pratiques				
Socio. & pratiques				
Journée métiers des apprenties				
Logt social				
Préparation mémoire		Débrief général		Prépa. workshop

SEMESTRE 2		JEUDI			
Dates	9h30-12h30	12h30-13h30	13h30-16h30		16h-18h
			13h30-15h30		
03/02-04/02	Marché privé				Final Workshop
10/02-11/02	Étude & ingénierie				Final Workshop
17/02-18/02	Sociodémo.				
24/02-25/02	Journée thématique marchés privés				
03/03-04/03	Journée thématique sociodémo.				
10/03-11/03	Journée thématique architecture				
17/03-18/03	Journée thématique marchés privés				
24/03-25/03	Marché privé		Architecture		Prépa. workshop
31/03-01/04	Journée thématique architecture				
07/04-08/04	Journée thématique sociodémo.				
14/04-15/04	Journée thématique marchés privés				
21/04-22/04	Journée thématique architecture				

VENDREDI				
9h30-12h30	12h30-13h30	13h30-16h30		16h-18h
		13h30-15h30		
Étude & ingénierie				Final Workshop
Architecture		Étude & ingénierie		Final Workshop
Journée méthode Modules au choix				
Architecture		Sociodémo.		
Journée méthode Modules au choix				
Marché privé		Étude & ingénierie		
Sociodémo.		Étude & ingénierie		
Sociodémo.				
Marché privé		Étude & ingénierie		
Architecture		Étude & ingénierie		
Architecture		Sociodémo.		Prépa. workshop
Préparation mémoire		Débrief général		Prépa. workshop

Workshops :

- Du 24 au 28 janvier 2022.
- Du 25 au 29 avril 2022.

1.3 DESCRIPTION DES MODULES

MODULE M1 RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE Responsable : Christine LELÉVRIER	
Heures	30h, premier semestre (S3)
ECTS	5
<p>OBJECTIFS : le module a pour objectif de doter les apprenti-es d'une culture sur les enjeux et les démarches de la « Politique de la Ville » et du renouvellement urbain leur permettant d'intervenir dans ces domaines, de pouvoir comprendre les logiques d'action et de dialoguer avec les acteurs concernés. Le cours se propose de déconstruire les différentes catégories d'action publique associées à la « Politique de la Ville » et au renouvellement urbain, à la fois dans une perspective historique et à travers une analyse des processus actuels de mise en œuvre de projets. Il s'agira également de voir comment ces deux types de politiques, l'une à dominante plus urbaine et l'autre plus sociale peuvent s'articuler, en particulier dans la contractualisation et l'action locale.</p> <p>Le module sera divisé en deux temps : un premier temps sur les enjeux, les grandes lignes d'action, leur évolution, les dispositifs contractuels et de projet et les débats autour ces politiques ; un deuxième temps plus pratique, de « mini-atelier » sur deux jours et demi, pendant lequel les apprenti-es travailleront en petits groupes sur un projet de renouvellement urbain et présenteront leur production devant un jury fictif (jeux de rôles). Cette deuxième partie sera co-animée par Christine Lelévrier et Jean-Didier Laforgue, architecte urbaniste-consultant. Par ailleurs, des séances ou journées permettront d'aborder des thématiques plus spécifiques en lien avec l'habitat.</p>	
MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.	
MODALITÉS D'ÉVALUATION : une note individuelle et un rendu collectif sur un projet.	
<p>PLAN DU COURS :</p> <p>1. Séances introductives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire des « grands ensembles ». ▪ Les enjeux : la « banlieue » comme « problème public » et médiatique ? ▪ Les termes, les fondements et les grandes étapes de l'action publique. ▪ Politique de la ville : contrats et systèmes d'acteurs. ▪ Des projets de renouvellement urbain dans des contextes locaux. <p>2. Politique de la ville et renouvellement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation du programme de rénovation urbaine et les nouvelles orientations (PNRU 1 et 2). ▪ Les contrats de ville : pauvreté, insertion et territoires. ▪ Diagnostic, stratégies et protocole de préfiguration d'un Projet de Renouvellement Urbain : mini-atelier. ▪ Débats autour des effets de l'action : mixité et mobilité. 	

MODULE M2
LE LOGEMENT SOCIAL
Responsable : Jean-Claude DRIANT

Heures | 32h, premier semestre (S3)

ECTS | 5

OBJECTIFS : Le module a pour but de fournir une vision globale du logement social à la fois comme objet majeur des politiques publiques du logement et dans son fonctionnement interne, c'est-à-dire principalement dans les activités de maîtrise d'ouvrage et de gestion.

Dans ce cadre, les séances de cours seront principalement consacrées à une vision du logement social « de l'extérieur » et les journées thématiques permettront d'en fournir une approche « de l'intérieur » en sollicitant les apports de professionnel·les du secteur.

MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant·es.

PLAN DU COURS :

1. Le logement social, outil des politiques de l'habitat (trois séances de cours)

- Une histoire du logement social en France.
- Le logement social dans les politiques de l'État : son rôle économique, le droit au logement, la mixité sociale.
- Le logement social dans les politiques locales de l'habitat.
- Organisation du secteur : les différentes catégories d'organismes et leurs missions.

2. Un regard international : le logement social en Europe (une séance de cours)

- Le logement social dans les politiques communautaires.
- La diversité des modèles européens de logement social.

3. Les stratégies patrimoniales des organismes de logement social (deux séances de cours)

- Les outils des stratégies patrimoniales (stratégies de développement et arbitrages sur le patrimoine).
- Les outils du partenariat avec l'État et les collectivités territoriales.

TROIS JOURNÉES THÉMATIQUES :

1. Maîtrise d'ouvrage et montage d'opérations

→ En partenariat avec un bailleur social (probablement le Groupe Logement Français)

- Les modalités du développement du parc social (construction, acquisitions neuf ou ancien, etc.).
- Montage foncier, technique et financier (exercice pratique).

2. Peuplement et attribution des logements sociaux

3. Gestion patrimoniale

→ En partenariat avec un bailleur social (probablement le Groupe Immobilière 3F)

- Gestion locative et sociale, l'attribution des logements sociaux, les contrats de location, le suivi social des ménages, etc.
- Gestion technique du patrimoine : de l'entretien à l'amélioration. Dimensions stratégiques, financières et techniques.

MODULE M3	
SOCIOLOGIE DE L'HABITAT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
Responsable : Christine LELÉVRIER	
Heures	29h, premier semestre (S3)
ECTS	5
<p>OBJECTIFS : L'objectif de ce module est de sensibiliser les apprenti-es à la sociologie de l'habitat et à ses applications et implications dans le champ des pratiques professionnelles de l'habitat et du renouvellement urbain. Il s'agit d'une part d'apporter des connaissances sur les notions, méthodes et courants de la sociologie de l'habitat, en privilégiant les recherches qui ont été menées sur l'appropriation et la cohabitation. Il s'agit d'autre part de les mettre en perspective avec des pratiques d'études, de peuplement et de relogement, de réaménagement et de gestion urbaine. Ce module ouvrira sur les modes d'habiter des différents groupes sociaux et interrogera la manière dont ces connaissances sont mobilisées ou peuvent l'être dans le champ et les métiers de l'ingénierie socio-urbaine. Les dernières séances s'appuieront sur les découvertes professionnelles et les travaux et projets menés par les apprenti-es.</p>	
<p>MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.</p>	
<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION : un dossier sur un métier et des pratiques de l'ingénierie socio-urbaine.</p>	
<p>PLAN DU COURS :</p> <p>1. La notion d'appropriation et l'habiter</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Théories et recherches de sociologie urbaine (travaux sur le pavillonnaire, espace privé/espace public, la prévention situationnelle et l'espace défendable, "l'habiter" décliné dans différents contextes résidentiels). ▪ Pratiques de conception et de réaménagement des espaces résidentiels : quelle prise en compte des pratiques et modes d'habiter ? ▪ La gestion urbaine de proximité : un moyen de favoriser l'appropriation par les habitant-es ? <p>2. La notion de cohabitation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approches théoriques (cohabitation, distance sociale, voisinage, quartier). ▪ Les expériences de gestion du peuplement : cooptation, présentation de politiques locales de gestion partagée. ▪ Réhabilitation/rénovation et changement social : relogement, construction de nouvelles formes de cohabitation et « effets sociaux » en France et ailleurs. <p>DEUX JOURNÉES THÉMATIQUES :</p> <p>Les thèmes des journées sont redéfinis chaque année (participation, sécurité, etc.)</p>	

MODULE M4
MARCHÉS DU LOGEMENT ET ACTEURS PRIVÉS
Responsable : Jean-Claude DRIANT

Heures	32h, second semestre (S4)
ECTS	5

OBJECTIFS : L'objectif de ce module, centré sur les acteurs et le parc privé, est double : il s'agira conjointement d'apporter aux apprenti-es une initiation aux mécanismes économiques et sociaux des marchés du logement et à leurs acteurs, et de traiter de l'action publique sur ces marchés et de ses dysfonctionnements.

MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.

PLAN DU COURS :

1. Mécanismes et acteurs des marchés du logement

- Ce que dit la théorie économique sur les marchés du logement.
- Les moteurs du marché : transaction, location et mobilités résidentielles.
- Les dimensions locales des marchés du logement.
- Les acteurs de la production.
- Les acteurs de la transaction et de la gestion.

2. Les enjeux et modalités de l'accèsion à la propriété

3. L'action publique sur le parc privé

- Acteurs nationaux et grands enjeux (les politiques de l'État, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), l'évolution des enjeux, de l'insalubrité à la précarité énergétique).
- Les modalités de l'action locale.

4. L'observation locale des marchés au service des politiques publiques

- Acteurs, outils et métiers de l'observation locale.

TROIS JOURNÉES THÉMATIQUES :

1. La promotion immobilière

- Les métiers et les pratiques de la promotion immobilière privée.
- Organisation de la filière.
- Stratégie des grands groupes et partenariats avec les politiques locales de l'habitat.

2. L'intervention publique sur les copropriétés en difficultés

→ En partenariat avec Sylvaine Le Garrec, consultante

- La problématique des copropriétés dans les politiques publiques de l'habitat.
- Les moyens d'action et les difficultés rencontrées.
- Visite de site.

2. L'action publique dans les quartiers anciens : l'exemple de Paris

→ En partenariat avec l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) et un opérateur spécialisé

- Les problématiques des quartiers anciens : centralité, attractivité résidentielle, insalubrité, etc.
- Les moyens d'action.
- Visite de site.

MODULE M5
ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DU LOGEMENT
Responsable : Sabri BENDIMERAD

Heures | 32h, second semestre (S4)

ECTS | 5

OBJECTIFS : L'objectif de ce module est d'apporter aux participant-es une connaissance de l'évolution de l'architecture du logement, entre conception, réception et production, à travers la relation maître.sse d'ouvrage/architecte/habitant-es. Il s'agit également de donner des repères permettant d'apprécier et de situer les éléments déterminants dans la production actuelle.

MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.

PLAN DU COURS :

1. **Le logement collectif depuis l'après-guerre, le cas de l'Île-de-France (deux séances)**
 - Principaux types et figures du logement collectif : caractères morphologiques et généalogie.
 - Relation au contexte, déclinaison, évolution et fortune de quelques modèles.
 - La densité et la conciliation des types.
 - La conception architecturale et l'évolution des modes de vie (distribution, partition, place et qualités des pièces du logement).
 - Normes et modes constructifs.
2. **Innovations et expérimentations dans le logement privé, social et participatif**
 - Exemples de réalisations expérimentales depuis l'après-guerre en France.
 - Expérimentation et développement dans la production actuelle.
3. **Panorama de la production architecturale du logement individuel : du pavillon à l'individuel superposé**
 - Les cités-modèles de logements individuels en France et en Europe des années 1920 à aujourd'hui.
 - Panorama des différentes formes de logements individuels en France et en Europe aujourd'hui.
4. **L'architecture du logement, entre idéal et réalité**
 - Débats théoriques et réalité économique.
 - Production comparée de maîtres et maîtresses d'ouvrage public-ques et privé-es.

TROIS JOURNÉES THÉMATIQUES :

1. **Visite d'opérations récentes (deux jours)**
2. **Journée de présentation croisée et conjointe d'opérations récentes (moins de 10 ans) et plus anciennes (moins de 20 ans) par un-e architecte et un maître ou une maîtresse d'ouvrage.**

MODULE M6
ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES, TRAJECTOIRES ET MOBILITÉS
Responsable : Camille GARDESSE

Heures | 32h, second semestre (S4)

ECTS | 5

OBJECTIFS : L'objectif de ce module est de former les apprenties aux enjeux sociodémographiques de l'habitat et du renouvellement urbain en exposant les évolutions démographiques et sociales ainsi que leurs conséquences en termes résidentiels. Cette question des pratiques résidentielles sera liée à celle des mobilités et des trajectoires résidentielles, tant du point de vue des politiques publiques que de celui des stratégies des ménages.

MOYENS / MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : 50% académique (en séances de cours) / 50% intervenant-es (au cours de sessions thématiques).

PLAN DU COURS :

1. Définitions et données sociodémographiques

- Connaître les principaux indicateurs sociodémographiques et les principales sources de données, savoir les lire et les exploiter pour comprendre les différentes composantes d'une population.
- Comprendre les enjeux de l'analyse sociodémographique : appréhender les interactions entre morphologie spatiale, politiques publiques et caractéristiques sociodémographiques des populations, notamment en matière de besoins de logement et de nouveaux modes d'habiter.

2. Dynamiques et enjeux sociodémographiques en France dans le champ de l'habitat

- Connaître les principales évolutions sociodémographiques en France à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle, autour des notions de cycle de vie, de ménage et de famille.
- À l'échelle du logement, appréhender les types d'habitat en fonction de caractéristiques sociodémographiques et des évolutions des modes d'habiter. Et à l'échelle du quartier et de la ville, appréhender le logement dans son environnement urbain au travers des logiques d'usages et de représentations (sentiments d'appartenance notamment). Considérer les conséquences des différences territoriales dans les pratiques résidentielles.

3. Mobilités et trajectoires résidentielles

- Comprendre les différents types de mobilités : géographiques, sociales, professionnelles, résidentielles, quotidiennes, ainsi que leurs articulations.
- Comprendre les stratégies des ménages quant à ces phénomènes, mais aussi la manière dont ces catégories peuvent servir la construction de politiques publiques et s'inscrire dans des contextes institutionnels spécifiques.

4. Approches thématiques spécifiques

- Hébergement : conditions de vie des sans-abris et sans domicile fixe, politiques publiques et structures d'hébergement.
- Migrations et habitat : foyers de travailleurs et travailleuses migrant-es, accès à l'hébergement et au logement de migrant-es très précaires, mobilités résidentielles et migrations transfrontalières.
- Genre et ville : les inégalités femmes-hommes et leur prise en compte dans l'aménagement.
- Habitat participatif : modalités et enjeux de dispositifs dits participatifs dans l'accession à la propriété.

MODULES MO 1 & MO 2
ÉTUDE ET INGÉNIERIE PROFESSIONNELLE
Responsable : Françoise NAVARRE

Heures	55h, réparties sur les deux semestres (S3 et S4)
ECTS	10 (5 au S3 + 5 au S4)

OBJECTIFS : L'objectif du module est de familiariser les apprenti-es avec des méthodes mobilisées aux différents stades des projets, des politiques et de leurs démarches d'accompagnement. Le cheminement suit les différents moments-clés qui se présentent dans la réalité : la formulation et l'examen d'une commande, le recueil de matériel informatif et son traitement dans une phase d'études ou de diagnostic, et la présentation d'un projet/d'un livrable à un-e commanditaire ou devant un public d'acteurs concernés. La sensibilisation se fait essentiellement par des mises en pratique ou en situation, suivies de restitutions (orales et écrites) et de retours réflexifs. Le module accorde une attention particulière aux dimensions collectives des processus de travail, à leur gestion dynamique.

MOYENS : Le module est composé d'une succession de séquences, dans lesquelles interviennent un nombre important de professionnel·les venant des milieux de l'étude, du conseil et du management.

Selon les besoins, les travaux sont susceptibles d'être répartis de façon thématique, donnant ensuite lieu à une synthèse évaluative transversale.

Le module intervient éventuellement en complément des activités de workshop et des journées Méthodes, ainsi que dans le soutien collectif à l'élaboration du mémoire de fin d'études.

PLAN DU COURS :

Les principales **Séquences envisagées** portent sur :

1. **Le recueil, le traitement et la mise en forme du matériel informatif** (des sources de données principalement mobilisées dans les documents professionnels incluant leur analyse critique et aboutissant à des propositions de mobilisations pertinentes d'un matériel empirique).
2. **Des processus collectifs d'échanges** (comme par exemple l'animation de réunions, de groupes de travail, de focus groupes, etc.).
3. **La démarche et conduite de projet**
4. **Les dispositifs de suivi et d'évaluation** (incluant entre autres une présentation de différentes méthodes envisageables, la confection de dispositifs, etc.).
5. **La mobilisation de l'image et des supports visuels** (à des fins de communication ou de restitution, dans des dispositifs de concertation, etc.).
6. **L'analyse des dispositions en matière de commande (publique) d'étude, de projet** (et la formulation de propositions de réponses à des consultations, sous forme de mise en situation).

1.4 CALENDRIER GÉNÉRAL DE FORMATION EN APPRENTISSAGE 2021-2022

Semaine	du	au	Lu	Ma	Me	Je	Ve
38	2021.09.20	2021.09.24	EUP	EUP	EUP	EUP	EUP
39	2021.09.27	2021.10.01	EUP	EUP	EUP	EUP	EUP
40	2021.10.04	2021.10.08	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
41	2021.10.11	2021.10.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
42	2021.10.18	2021.10.22	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
43	2021.10.25	2021.10.29	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
44	2021.11.01	2021.11.05	Férié	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
45	2021.11.08	2021.11.12	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	EUP
46	2021.11.15	2021.11.19	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
47	2021.11.22	2021.11.26	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
48	2021.11.29	2021.12.03	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
49	2021.12.06	2021.12.10	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
50	2021.12.13	2021.12.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
51	2021.12.20	2021.12.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
52	2021.12.27	2021.12.31	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
01	2022.01.03	2022.01.07	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
02	2022.01.10	2022.01.14	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
03	2022.01.17	2022.01.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
04	2022.01.24	2022.01.28	EUP	EUP	EUP	EUP	EUP
05	2022.01.31	2022.02.04	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
06	2022.02.07	2022.02.11	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
07	2022.02.14	2022.02.18	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
08	2022.02.21	2022.02.25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
09	2022.02.28	2022.03.04	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
10	2022.03.07	2022.03.11	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
11	2022.03.14	2022.03.18	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
12	2022.03.21	2022.03.25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
13	2022.03.28	2022.04.01	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
14	2022.04.04	2022.04.08	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
15	2022.04.11	2022.04.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
16	2022.04.18	2022.04.22	Férié	Entreprise	Entreprise	EUP	EUP
17	2022.04.25	2022.04.29	EUP	EUP	EUP	EUP	EUP
18	2022.05.02	2022.05.06	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
19	2022.05.09	2022.05.13	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
20	2022.05.16	2022.05.20	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
21	2022.05.23	2022.05.27	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	Entreprise
22	2022.05.30	2022.06.03	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
23	2022.06.06	2022.06.10	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
24	2022.06.13	2022.06.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
25	2022.06.20	2022.06.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
26	2022.06.27	2022.07.01	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
27	2022.07.04	2022.07.08	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
28	2022.07.11	2022.07.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	Entreprise
29	2022.07.18	2022.07.22	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
30	2022.07.25	2022.07.29	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
31	2022.08.01	2022.08.05	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
32	2022.08.08	2022.08.12	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
33	2022.08.15	2022.08.19	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
34	2022.08.22	2022.08.26	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	2022.08.29	2022.09.02	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	2022.09.05	2022.09.09	Révision	Révision	Révision	Révision	Révision
37	2022.09.12	2022.09.16	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise

Révision : formation ou travail personnel.

Lieu de formation : **École d'Urbanisme de Paris (EUP)**.

Début de la formation / Rentrée à l'EUP : 20 septembre 2022.

Fin de la formation : 16 septembre 2022.

Date de jury d'obtention du diplôme : 01 octobre 2022.

Volume horaire annuel (EUP) : 420 | Nombre de jours Entreprise : 181.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

2.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 22
2.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 27
2.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 28
2.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 32
2.5 VENIR À L'EUP	p. 35



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel

daniel.behar@u-pec.fr

Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRINIS Selma

selma.brinis@hotmail.com

Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire

claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita

rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

- CLERVAL Anne** anne.clerval@univ-eiffel.fr
Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.
- COUDROY DE LILLE Laurent** coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.
- CUNY Cécile** cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).
- DANG VU Hélène** helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.
- DAUBAS Charles** charles.daubas@u-pec.fr
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.
- DE TILIÈRE Guillaume** guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.
- DELAPLACE Marie** marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.
- DIDIER Sophie** sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.
- DORSO Franck** franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.
- DRIANT Jean-Claude** driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.
- GARDESSE Camille** camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.
- GROUEFF Lucinda** lucinda.groueff@u-pec.fr
Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.
- GUELTON Sonia** guelton@u-pec.fr
Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.
- JAGLIN Sylvie** sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr
Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genre - Approche sensible - Innovation - Budget genre - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LARRUE Corinne corinne.larrue@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacances d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira
responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr
Véronique Foucher
gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés.es et des étudiant.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de communication
Adeline Gasnier
adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr
Béatrice Perruchot
beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys
Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90
Elsa Candia
M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70
Magali de Oliveira
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité, séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr
Véronique Foucher - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »
Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Anne Beerman
Assistante à la direction du programme E-city
anne.beerman@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

2.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT À L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• LE BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr / sandrine.vazquez@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222
14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.
Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr
Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>
Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIÈRES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - RÉSEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioeup.fr

→ <https://www.junioeup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

2.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : viuetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiants de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiants de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

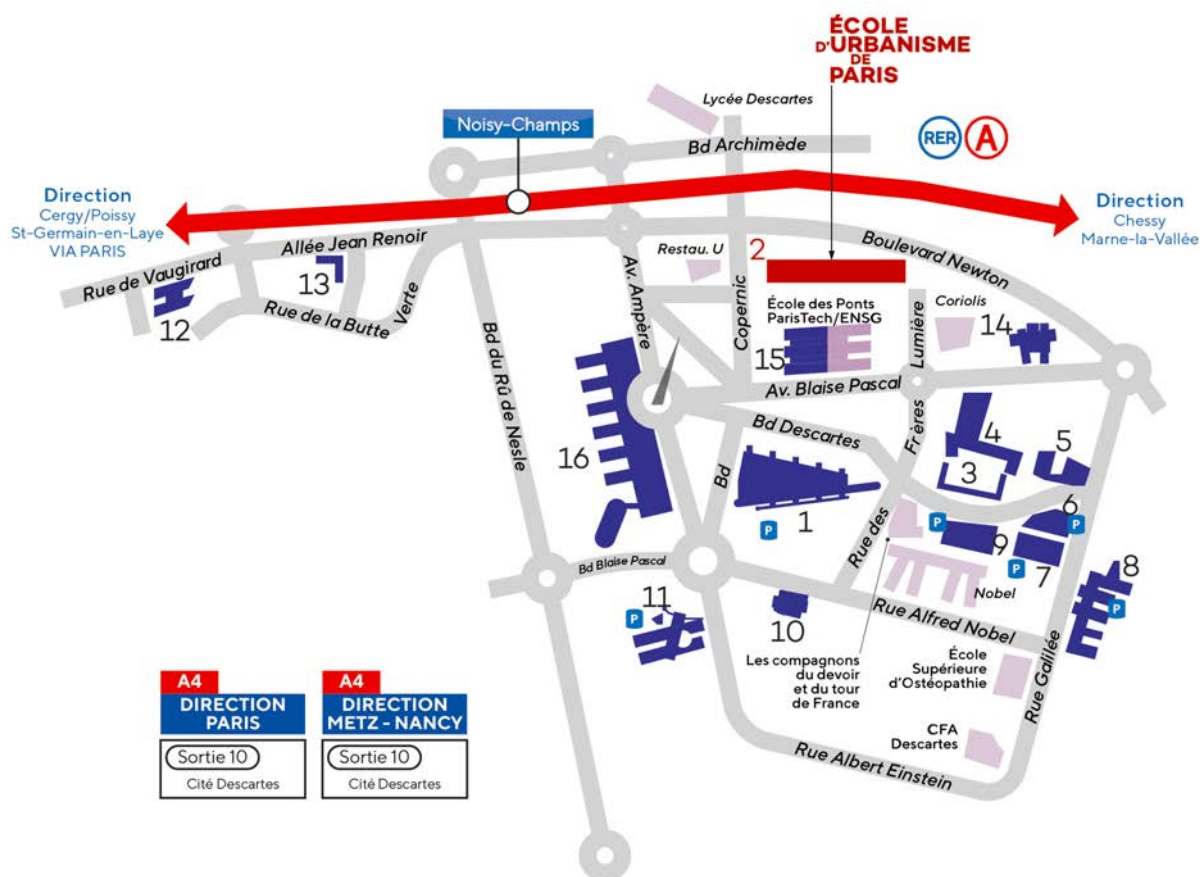
Ce plan d'action se poursuit en 2021-2022 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

2.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel

Cité Descartes – Campus de Champs-sur-Marne

Pôle Reprographie - Bâtiment Bienvenüe – F005

Date d'impression : juillet 2021

